

LES MOBILITES A L'UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE EN PARTICULIER AVEC HAITI

Historique

Avant même de devenir une université de plein droit, en 1982, l'UAG entretenait des rapports privilégiés avec les universités de la Région. La plus ancienne des conventions signées avec l'UWI remonte à 1973.

Progressivement les conventions et les accords de partenariat entre l'UAG et les universités étrangères se sont étendus à des universités de plus en plus éloignées de la Région.

A ce jour, l'UAG a signé 85 conventions avec :

- 20 universités, organismes, ou réseaux, de la Grande Caraïbe,
- 20 universités, organismes, ou réseaux de l'Amérique du Nord,
- 10 universités, organismes, ou réseaux, d'Amérique du Sud,
- 25 universités, organismes, ou réseaux, européens,
- 10 universités, organismes ou réseaux d'Afrique ou d'Asie.

Dans le cadre des derniers contrats quadriennaux signés avec son ministère de tutelle, l'UAG s'est engagée à devenir une université au label internationalement reconnu, riche de son éclatement, de la diversité de son espace géographique, mais surtout de son environnement international exceptionnel.

Pour ce faire, l'UAG a déterminé un certain nombre d'axes prioritaires :

- renforcer la mobilité des étudiants et des personnels, d'une part en augmentant le flux d'étudiants étrangers, et, d'autre part, en augmentant sensiblement le départ des étudiants et des personnels de l'UAG vers les universités partenaires,
- renforcer ou créer des réseaux d'universités et aller vers la mise en œuvre de consortium en exportant les formations, en multipliant la co-diplomation, et en établissant des programmes communs de recherche,
- réorganiser le service des relations internationales afin d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants internationaux en créant un centre d'information et de documentation internationale sur chacun des pôles de l'université.

Quelques chiffres et les leçons qu'on peut en tirer :

En 2004/2005, 102 étudiants de l'UAG sont partis en mobilité à l'extérieur dont une majorité écrasante venait des départements de langues de la faculté des Lettres et Sciences humaines de la Martinique.

Les étudiants sortants se sont dirigés principalement vers l'Europe (46), l'Amérique du Nord (45) et seulement 11 d'entre eux vers la Caraïbe.

Ce qui ressort de ces chiffres concernant les étudiants sortants est que :

- le pourcentage par rapport à l' effectif global est très faible (environ 1 pour cent) alors que nous devons tendre vers un pourcentage de 10 pour cent,
- il y a peu de départ vers la Caraïbe,
- la disproportion disciplinaire est manifeste avec un pourcentage très important d' étudiants en langues pour lesquels la mobilité est une nécessité fonctionnelle.

Le tableau des étudiants entrants est très différent :

En 2005/2006 l'UAG avait inscrit 747 étudiants étrangers dont, 61 étudiants africains, 26 étudiants d' Afrique du Nord et du Proche Orient, 145 étudiants d' Amérique du Sud (dont 65 du Brésil et 37 du Surinam qui sont allés surtout vers la Guyane) 12 étudiants asiatiques, 84 étudiants étrangers européens 398 étudiants de la Caraïbe, dont 307 étudiants haïtiens et 9 étudiants d'origine non précisée.

On remarque pour les étudiants entrants :

- que la plupart d' entre eux ne sont pas boursiers ; qu' il y a une grosse affluence d' inscriptions qu' on pourrait qualifier de voisinage, avec le Brésil et Haïti notamment, inscriptions d'étrangers, qui ne sont pas en majorité liées à des mobilités dans le cadre de partenariats universitaires mais plutôt à l' immigration,
- que les étudiants étrangers se sont inscrits majoritairement en faculté des Lettres mais avec un pourcentage moins massif que pour les étudiants sortants (38 pour cent). Les autres étudiants se sont répartis dans l' ensemble des composantes de l' 'UAG.

La mobilité des enseignants est faible par ailleurs, même si les missions de courte durée sont plus fréquentes. Il existe ainsi depuis de nombreuses années un flux de missions sur Haïti des enseignants de l' UAG, particulièrement en Mathématiques, en Physique, en Français, en Gestion, et il y en a eu dans le passé en Géographie et dans d' autres disciplines.

De nombreuses missions d'enseignement sont également organisées par l' Institut Supérieur des Etudes francophones vers la Caraïbe et l' UAG a connu des programmes ponctuels, par exemple en agronomie vers Cuba.

Les freins à la mobilité

De gros efforts ont été effectués à l' UAG depuis de nombreuses années, tant sur le plan des investissements financiers que sur celui des ressources humaines et de l'information, pour inciter les étudiants de l' établissement à se déplacer.

Les résultats sont en progrès mais ne répondent pas encore aux ambitions.

Pourtant l' UAG présente à ses étudiants une offre de mobilité importante et diversifiée :

- ERASMUS, mobilités avec les universités partenaires d' EUROPE (une vingtaine d' universités partenaires) ;
- Accords avec la CREPUQ ouvrant sur un partenariat avec 22 universités du Québec ;
- ISEP (International Exchange programme), partenariat vers 120 universités américaines dont Porto Rico ;

- Stages linguistiques organisés avec l'Université de BROCK en Ontario, avec la Barbade, avec la République dominicaine.

La plupart de ces programmes présentent l'avantage d'assurer aux étudiants des cadres réglementés qui leur permettent de valoriser la formation qu'ils ont acquise à l'étranger et ainsi de ne pas perdre, pour leurs études, le temps passé à l'étranger.

Par ailleurs, les expériences vécues par nos étudiants partant en mobilité à l'étranger sont presque toujours extrêmement positives, débouchant parfois sur des carrières internationales.

Si il y a un déficit d'étudiants partant en mobilité, cela ne vient donc pas de l'insuffisance de l'offre mais plutôt de difficultés financières car, même dans le cas, qui n'est pas systématique, de bourses ou d'allocations diverses, elles ne couvrent jamais la totalité des dépenses à l'étranger, mais seulement ce qu'il est convenu d'appeler le surcoût du séjour par rapport au coût de la vie et des études aux Antilles et en Guyane.

Il semble qu'il y ait aussi un déficit encore important de culture de la mobilité. Les séjours proposés en Europe et sur le continent américain font parfois peur, pour des raisons, vraies ou supposées, de différence culturelle ou climatique par exemple.

C'est pourquoi il importerait de développer de manière privilégiée les échanges avec la Caraïbe. Mais il y a sur ce plan un paradoxe qui tient au fait que c'est précisément pour la Caraïbe qu'il est le plus difficile, voire qu'il est complètement impossible, de mobiliser des programmes financiers pour soutenir ces étudiants en mobilité.

L'accueil d'étudiants haïtiens

Si comme on l'a vu, la plupart des étudiants haïtiens inscrits à l'UAG ne bénéficient d'aucune aide publique et ne viennent pas dans le cadre d'un partenariat, de nombreux haïtiens sont venus au cours des 15 dernières années suivre un complément de formation à l'UAG, dans le cadre de partenariats bien organisés entre les universités haïtiennes et l'UAG, en bénéficiant du soutien de l'État haïtien, du ministère français des Affaires étrangères, des collectivités régionales, du Fonds de coopération régional, de l'Institut franco-caraïbe, notamment.

En exemple, on peut signaler l'accueil, à la faculté des Lettres de l'UAG de Martinique, d'une trentaine de boursiers haïtiens qui y ont préparé la licence ou la maîtrise, puis parfois des DEA, et des doctorats, sur un financement de la Région Martinique, dans les années 2000, ou la formation, jusqu'à présent, à la faculté des Sciences de la Guadeloupe, de jeunes diplômés haïtiens originaires de l'ENS ou de la faculté des Sciences de l'UEH, ou de l'UNDH, au niveau de la maîtrise, et maintenant du Master, notamment sur des bourses françaises.

Le bilan de ces formations dans le cadre de mobilité de l'UAG vers Haïti devrait être fait avec nos partenaires haïtiens. Pour autant qu'on puisse en juger, il nous paraît cependant positif.

Les jeunes boursiers haïtiens réussissent pour la plupart d'entre eux, brillamment, leurs études. Ils retournent dans l'ensemble vers leur pays et forment, pour certains d'entre

eux, une partie de la relève parmi les enseignants des structures universitaires haïtiennes qui les ont envoyés.

En outre, ces mobilités s'effectuent dans le cadre de véritables partenariats entre l'UAG et structures haïtiennes de départ, comme par exemple l'ENS. Elles peuvent, dans certains cas, être relayées, d'un commun accord, par une stratégie de montage de diplômes, en Haïti même, comme des équivalents licence en math ou en physique et bientôt des masters, en français et, nous l'espérons, en mathématiques.

Néanmoins ces mobilités ne sont pas exemptes de problèmes et d'insuffisance :

Insuffisance en nombre notamment par rapport aux besoins des universités haïtiennes, en raison de la limitation des crédits mobilisables. Par ailleurs il est toujours possible et souhaitable d'améliorer l'accueil même si on constate un progrès global au cours des dernières années.

Enfin, et nous en venons au cœur même des préoccupations du séminaire, un important problème est constitué par l'hétérogénéité des formations que ces étudiants ont reçues à leur arrivée, qu'il est très difficile d'évaluer, surtout pour les étudiants haïtiens qui viennent de structures avec lesquelles les partenariats ne sont pas établis de longue date.

À l'UAG ce sont des commissions disciplinaires qui examinent les dossiers des étudiants, afin d'évaluer leur niveau, mais la tâche n'est pas toujours simple en raison de la diversité des parcours de formation entre les universités haïtiennes et ne met pas à l'abri de mauvais choix.

De même on n'a pas mis en place, pour l'instant, un système qui permettrait non pas de délivrer un diplôme français, ou éventuellement binational, mais de faire valider les formations reçues à l'UAG dans le cadre des diplômes haïtiens, délivrés par les universités d'origine. C'est le système qui est utilisé tant avec l'Europe qu'avec l'Amérique du Nord.

Les quelques tentatives qui avaient été faites dans ce sens il y a plusieurs années se sont soldées par un échec et des frustrations et ont dû être abandonnées..

Il nous semble que cette situation est sans doute à mettre au compte d'un manque de confiance de la part de ces étudiants haïtiens en mobilité par rapport aux diplômes délivrés dans leur pays, faute sans doute de critères d'évaluation transparents et reconnus dans le cadre national et international.

Enfin, un dernier regret concernant ces mobilités porte sur le fait qu'elles sont, sauf très rares exceptions d'étudiants de thèses, à sens unique (d'Haïti vers l'UAG). Le flux ne se fait que dans un seul sens. Or nous sommes convaincus que nos étudiants auraient beaucoup à apprendre d'un séjour en Haïti, non seulement sur le plan académique, mais aussi sur celui d'une immersion dans un pays voisin de la Caraïbe, partageant avec les Antilles Guyane la Francophonie, mais connaissant des problèmes de développement et de société qui ne sont pas les mêmes que les nôtres.

Dans certaines disciplines comme les Sciences politiques, l'Économie, la Gestion, les Sciences de la terre et de la mer, un séjour en Haïti, pour nos étudiants et pour nos jeunes chercheurs de l'UAG, constituerait un avantage très appréciable pour leur formation.

Il est également souhaitable de favoriser les mobilités des enseignants haïtiens vers l'UAG, soit pour apporter leur concours académique, soit pour avoir l'opportunité

d'améliorer leurs recherches, en faisant des stages dans nos laboratoires, auprès de nos équipes de recherche, comme cela est prévu dans notre programme d'action de la CORPUCA . Celui-ci insiste sur le soutien que le réseau de la CORPUCA peut apporter au développement de la recherche universitaire en Haïti.

Comment améliorer la Mobilité entre l'UAG et Haïti ?

Je ne ferai ici qu'ouvrir un débat que les autres intervenants de cette séquence du séminaire vont pouvoir alimenter.

Le problème des moyens financiers ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

Si nous construisons de bons projets, comme nous l'avons fait pour ces séminaires sur la gouvernance, nous serons en mesure de convaincre les bailleurs de fonds.

La condition est de se mettre à nouveau ensemble au travail pour ce faire.

Par ailleurs nous pouvons nous inspirer, pour offrir à ces mobilités le meilleur cadre possible, des grands programmes internationaux dont l'efficacité est prouvée depuis de longues années.

Je pense particulièrement ici au programme ERASMUS, au programme avec la CREPUQ et à celui de l'ISEP. Ces programmes fonctionnent tous selon un schéma voisin. On pourrait s'inspirer également du projet de charte européenne de qualité pour la mobilité.